ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les acteurs des travaux sylvicoles se mobilisent pour promouvoir les emplois d'opérateurs sylvicoles dans le cadre du plan de relance du renouvellement forestier

45 000 ha supplémentaires plantés d'ici 2024 pour le plan de relance hexagonal, 3 milliards d'arbres plantés d'ici 2030 dans l'UE pour Ursula von der Leyen. Ces objectifs se heurtent à une réalité, le manque de main d'œuvre. Les acteurs professionnels des travaux sylvicoles se mobilisent pour attirer des talents dans la gestion durable de la forêt en commençant par les régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes impactées par les sécheresses et la crise sanitaire.

Paris, le 17 mars 2022 – « *La forêt jouera ses multiples rôles si elle est gérée durablement avec des reboisements adaptés* » assure Robert Dieudonné, président de la commission forêt de la fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT). Depuis plusieurs mois, des acteurs des travaux sylvicoles (ONF, Entreprises de travaux forestiers et sylvicoles, pépiniériste, entreprises du paysage, Interprofessions régionales, centres de formation), travaillent collectivement avec les structures de référence au niveau national et régional à la mise en place d'un parcours professionnalisant pour attirer des candidats à une insertion professionnelle ou en reconversion. Ces travaux sont encadrés par OCAPIAT, l'ANEFA, les Interprofessions régionales et VIVEA.

Une première étape a défini des fiches opérationnelles métiers et un programme de formation adapté (300 heures) pour former de futurs opérateurs sylvicoles dans le cadre d'une mission financée par OCAPIAT sur décision de la CNPE agricole nationale. À ce jour, des centres de formation aux métiers de la forêt dans les régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes sont en contact étroit avec les branches professionnelles, OCAPIAT et Pôle Emploi.

Les métiers de la plantation souffrent d'une profonde méconnaissance de leurs activités par le grand public. De plus, beaucoup recherchent des métiers qui ont du sens pour la préservation de la planète. C'est pourtant bien l'une des missions des acteurs des travaux sylvicoles.

« *Il est indispensable qu'au niveau régional et local, des actions de sensibilisation entre les entreprises et vers les publics en orientation et en reconversion soient coordonnées dès que possible* » insiste Robert Dieudonné. Ces actions doivent être mises en place par les acteurs de la filière forêt-bois, les services emploi, formation et forêt de l'Etat (DRAAF : SERFOB, SRFD) ainsi que les services formation emploi des conseils régionaux et les structures d'insertion et d'orientation. « *Nous devons tout faire pour convaincre les entreprises de recruter et des candidats de venir vers nos métiers sylvicoles !* » ajoute Robert Dieudonné.

Face à cette urgence et dans le cadre de la Journée internationale des forêts 2022, la FNEDT s'est associée avec les acteurs des travaux sylvicoles pour organiser une action de communication sur l'emploi d'opérateur sylvicole. Réalisé en collaboration avec les acteurs de la filière forêt-bois et les acteurs de l'emploi et de la formation, cette action s'est déroulée en région Grand Est, sur un chantier de replantation d'une parcelle de forêt touchée par des dépérissements et des attaques de scolytes depuis 2018 avec le soutien financier du plan de relance.

Pour toute information presse - **Agence Ressources De la Nature**

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Antoine Cauchoix - 01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78 - acauchoix@agence-rdn.com

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTA (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).